



VMC nuisance sonore de voisinage

Par **Martin Priscilla**, le **21/11/2017** à **23:53**

Je m'appelle Priscilla ! Je suis locataire dans une résidence ! Je loue un appartement de construction moderne mais mal isolé.

Depuis quelques mois, je suis dérangée par le bruit de la VMC (position maximum) de mon voisin la nuit, ce qui m'empêche de dormir correctement (bruit similaire a un moteur de tondeuse et vibrations dans le mur) ! A de nombreuses reprises, je lui ai gentiment demandé de le mettre au minimum, mais visiblement, étant propriétaire de son logement, il y met de la mauvaise volonté en le laissant au maximum ! J'ai informé, mon agence immobilière, mon propriétaire et le syndic de la résidence de cette nuisance et leurs ai demandé d'intervenir auprès de se voisin ! Mais tous me disent qu'ils ne peuvent rien faire ! Je suis désespérée! Ormi se gros désagrément, je me sens bien dans mon appartement et je ne tiens pas a le quitter á cause de cela. Que dois-je faire ?